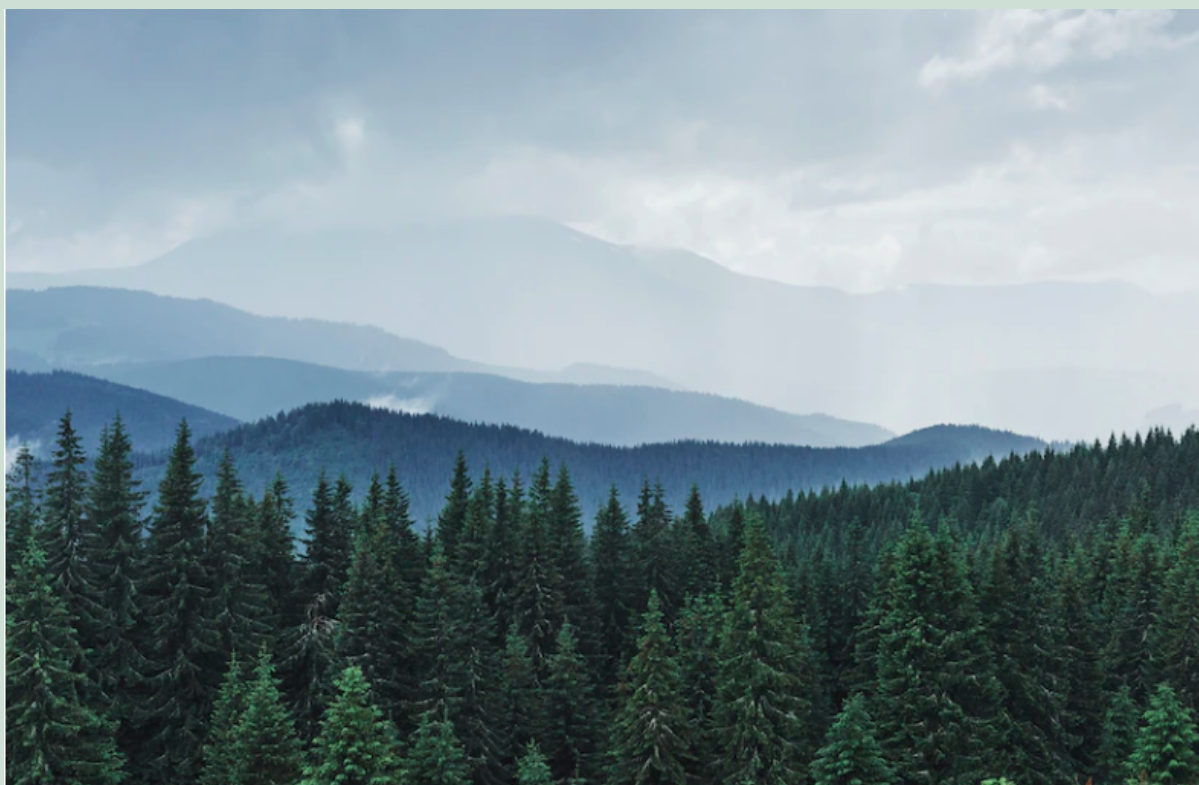




## Bulletin d'information sur les pesticides

N°9 – Septembre 2022

### Actualités associatives



#### **Allemagne : Pollution atmosphérique de la réserve de biosphère de Schorfheide-Chorin**

Le 9 juin 2022, l'*Umwelt Institut* (Institut de l'Environnement) de Munich a publié un [rapport](#) dévoilant la présence de neuf substances actives de pesticides dans l'air, dans et autour de la réserve de biosphère de l'UNESCO de Schorfheide-Chorin dans le land de Brandebourg, même au milieu de la zone centrale, pourtant protégée de toute intervention humaine. Pour l'association, cette pollution atmosphérique constitue une réelle menace pour ce joyau de la nature, qui abrite des habitats strictement protégés et riches en espèces.

Les mesures ont été prises sur quatre sites, entre septembre 2018 et septembre 2019, à l'intérieur de la réserve, mais également sur les pourtours de la réserve.

Si la présence de pesticides n'a pas été une surprise pour les chercheurs, car la réserve est encerclée de cultures conventionnelles intensives, sans compter les quelques cultures pratiquées au sein même de la réserve, c'est la présence de neuf substances actives de pesticides, sur les 26 recherchées, et la présence simultanée de plusieurs substances dans les milieux de collecte qui inquiètent les scientifiques. En effet, il n'existe que très peu de données sur les effets "cocktails" des pesticides (les effets combinés de plusieurs substances différentes), à la fois pour la santé humaine et pour l'environnement.

Le DTT, qui est pourtant interdit en Allemagne [depuis 1986](#), apparaît dans les analyses de l'air de la réserve de Schorfheide-Chorin, confirmant ainsi sa persistance dans cette zone pourtant protégée.

L'*Umwelt Institut* recommande de réformer le cadre réglementaire actuel, en commençant par l'interdiction de l'utilisation de pesticides dans les zones protégées, ainsi que la délimitation de zones autour des zones protégées, les « zones tampons », dans lesquelles l'utilisation de pesticides doit être interdite, pour empêcher, ou tout au moins limiter, la propagation de ces polluants dans les habitats sensibles.

*Si vous êtes arrivé jusqu'ici, pouvez-vous faire encore un tout petit effort pour nous permettre de continuer ce travail d'investigation et d'information pour aider les victimes de pesticides ?*

*Justice Pesticides a besoin de vous.*

**Je donne à Justice Pesticides**

[Retour au site de Justice Pesticides](#)